Mémoire déposé à la Commission du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Par
PRO-VERT SUD-OUEST

Dans le cadre de la consultation sur le Projet de plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2008-2012

Le 12 juin 2008

« Gérer le succès »

1- Présentation de l'organisme

Pro-Vert Sud-Ouest (PVSO) est un organisme sans but lucratif incorporé depuis 1996 et son siège social est situé dans le Sud-Ouest de Montréal, soit au 6071 boulevard Monk.

Depuis 12 ans, nos principaux projets et activités dans le domaine de l'environnement sont :

- *Éco-quartier Émard et Éco-quartier Louis-Cyr (depuis 1996)*
- *Écocentre d'Eadie (depuis son ouverture en 2000)*
- *Écocentre de l'Acadie (depuis hiver 2007)*
- *« Action Embellissement Canal de Lachine » (réinsertion de jeunes et actions terrains) (depuis 2001)*
- *Boîte à lunch écologique dans les écoles (2003-2004 et 2006)*
- *5 sites de compostage collectif (depuis 2004)*
- *Toiture verte de démonstration (depuis 2005)*
- *« Côte St-Paul, Quartier 21 » - Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise (depuis 2005)*
- *Phytorestauration - zone Allée des Tanneries à Saint-Henri (2006-2007)*
- *Jardin collectif Égaliterre - secteur Galt (depuis 2006)*
- *« EconofriGO » : récupération des vieux frigos énergivores (2006-2007)*

Par ailleurs, Pro-Vert fut interpellé par le *Collectif montréalais pour le réemploi* pour faire partie du réseau d'organismes qui oeuvrent dans ce domaine. De part sa mission, ses actions d'éducation et de sensibilisation relatives à l'environnement, et sa gestion de l'écocentre Eadie et l'Acadie dont les entrepôts de réemploi, PVSO fait partie de ceux qui contribuent à mettre en valeur les principes des 3RV.

PVSO est d'accord avec les énoncés des orientations de la Ville concernant l'exploitation d'un écocentre qui comprennent les quatre principes de gestion des matières résiduelles. Notre propre mission est elle-même régie par les concepts de développement durable, de l'écocivisme, puis de l'éducation et la responsabilisation relative à l'environnement. Nous travaillons à sensibiliser la population sur les principes des 3RV tout en agissant nous-mêmes à offrir des services adéquats en matière de gestion des matières résiduelles.

Expérience dans l'exploitation d'un écocentre

Depuis l'ouverture de l'écocentre Eadie en septembre 2000, Pro-Vert Sud-Ouest est demeuré l'unique organisme gestionnaire. Cette continuité dans le renouvellement de nos contrats est une marque de confiance et témoigne que notre travail est apprécié par l'administration de l'arrondissement et la population au cours des huit dernières années. Nous sommes d'ailleurs le seul OBNL à avoir conservé la gestion d'un écocentre à Montréal depuis leur création.

Par ailleurs, les sites des écocentres connaissent un gain de popularité avec les années. Nous avons donc mis en place un système d'exploitation afin d'accroître l'efficacité du service auprès de la population et de répondre à la demande croissante. Le matériel acheminé y est ainsi valorisé par des ventes et des dons à la communauté.

La gestion de cette infrastructure de récupération, est pour Pro-Vert Sud-Ouest un autre moyen d'atteindre sa mission environnementale d'éducation et de sensibilisation dans le volet « 3R ».

2- Présentation du mémoire : les écocentres

Le mémoire que nous présentons aujourd'hui se limitera aux actions décrites dans le Plan directeur de gestion des matières résiduelles en lien avec le réseau des écocentres. Pro-Vert Sud-Ouest estime que le réseau des écocentres de l'agglomération est primordial pour l'atteinte de plusieurs objectifs du Plan directeur. Pour nous, la proposition de porter le total d'écocentres à 14 est accueillie favorablement.

Les écocentres sont pour le public la partie facilement visible du traitement de leurs résidus. Le citoyen qui se présente la première fois sur le site des écocentres est souvent étonné par les opérations et la quantité de matériaux triés. Pour le citoyen, l'image de l'écocentre, l'accueil sur le site et l'atteinte des objectifs de sa visite en matière de récupération, sont des éléments importants à considérer pour conserver une motivation et développer une confiance. Il faut comprendre que le citoyen qui prend le temps de se déplacer pour s'assurer que ses matières ne partent pas vers le dépotoir, mérite d'être bien servi et que ses objectifs soient comblés. En plus de favoriser le tri de matériaux à la source, les écocentres font œuvre de sensibilisation et d'éducation auprès de la population montréalaise. Les infrastructures doivent donc être en place pour répondre au besoin de la population.

Pour cette raison, il est donc primordial de favoriser l'implantation rapide du réseau des écocentres.

La situation actuelle des écocentres pourrait, selon nous, se comparer aisément à une jeune entreprise pleine de succès qui doit maintenant apprendre à le gérer. Effectivement, les écocentres non jamais été si populaires au niveau de l'achalandage et de la quantité des matières reçues. Pro-Vert Sud-Ouest est donc satisfait de lire que l'agglomération propose l'ouverture supplémentaire de 8 écocentres.

En effet, le réseau actuel des 6 écocentres commence à rencontrer certaines difficultés pour répondre à la demande sans cesse grandissante des utilisateurs. Cette augmentation de l'achalandage (plus de 15% en moyenne entre 2005-2007 à l'écocentre d'Eadie) est par contre une chose extrêmement positive. Il faut dire que le réseau des écocentres se fait connaître avec très peu de publicité comprenant le bouche-à-oreille, la publicité locale par les arrondissements et le réseau des Éco-quartier. Ceci indique que les écocentres sont vraiment appréciés par les citoyens. De plus, le taux de récupération moyen d'un écocentre entre 2002 et 2006 a été de 61%, ce qui est excellent.

Par contre, cette augmentation entraîne aussi des situations négatives :

- L'important achalandage enregistré dans les écocentres fait en sorte que plusieurs sont utilisés à pleine capacité durant les mois de grandes utilisations (mai-juin-juillet). Un trop grand achalandage nuit à l'efficacité actuelle des écocentres et l'attente rend les usagers mécontents. Dans certains écocentres, elle peut-être de plus de 30 minutes le samedi. Le processus de déchargement des véhicules est ralenti par le manque de conteneurs disponibles. De ce fait, les écocentres doivent refuser certaines matières par manque d'espace et certains sont même contrains à cesser leurs opérations en pleine journée, le temps de disposer des conteneurs pleins.

- Le nombre de conteneurs disponibles pour la réception des différentes matières est maintenant inadéquat. Plusieurs écocentres manquent d'espace de réception pour des matières qui normalement devraient être traitées séparément, par exemple les résidus verts ne sont pas acceptés en tout temps de l'année.

- Les entrepôts de réemploi victimes aussi de ce fort achalandage, n'ont pas été conçus pour recevoir autant de matériaux. Les entrepôts construits à l'origine débordent littéralement et leurs gestionnaires ont même rajouté des abris temporaires afin de protéger des intempéries le plus de matériels possible.

- L'arrivée de matières par les nombreux utilisateurs occasionne une accumulation de matériaux (pneus, écrans cathodiques, peintures, objets de réemplois) et contribue directement à une image de malpropreté sur les sites.

- Le réseau des écocentres aura un rôle encore plus grand à remplir à partir de 2009 lors de la fin de l'enfouissement au CESM. En effet, il faudra alors s'attendre à une forte demande d'utilisation du réseau par les petits entrepreneurs et autres PME. Il sera selon nous, plus économique pour cette catégorie de client d'utiliser les écocentres pour se départir des matières recyclables. De plus, avec le coût du transport sans cesse en augmentation, la proximité des écocentres fera en sorte de favoriser leurs utilisations par cette catégorie de client. Ceci entraînera une hausse des revenus pour la Ville liés à la tarification en place dans le réseau. L'augmentation de l'achalandage des écocentres entraîne aussi des impacts environnementaux tels qu'une diminution des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) reliées au transport routier des résidus, une diminution des émissions de méthane (CH_4) associées au détournement de matières de l'enfouissement.

Considérant les éléments précédents et l'expérience de huit années de gestion des écocentres que Pro-Vert a à son actif, nous vous recommandons les 5 éléments suivants :

Nos propositions (5)

<u>Proposition 1</u>: Implanter à plus court terme les 8 nouveaux écocentres

La mise en place de 8 nouveaux écocentres sur une durée de 16 ans est beaucoup trop longue. Nous proposons à l'agglomération de prioriser l'ouverture plus rapide de trois nouveaux écocentres (en plus de la relocalisation de l'écocentre d'Eadie) dans les 4 prochaines années afin de désengorger rapidement le réseau existant. Les trois nouveaux écocentres à prioriser serait selon nous ceux situés dans les secteurs de LaSalle, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Pointe-Claire. L'ouverture rapide de ces écocentres diminuerait la pression sur les écocentres en place particulièrement fréquentés, soient ceux de la Petite-Patrie et d'Eadie.

Les cinq autres écocentres devraient être ouverts dans les 6 années subséquentes ce qui donne un horizon de 2019 pour la finalisation du réseau (et non de 2025 tel que cité dans le Plan directeur).

<u>Proposition 2 :</u> **Améliorer le réseau existant par des solutions de déchiquetage**

Afin d'améliorer le service dans le réseau existant, nous proposons que l'agglomération offre rapidement aux écocentres des équipements de déchiquetage. Cette solution permettrait de réduire significativement le nombre de conteneurs transportés et éviter la fermeture provisoire du site pour cause de débordement.

<u>Proposition 3 :</u> **Offrir un service de collecte à domicile des RDD**

Afin d'offrir un service permanent de collecte des RDD et de favoriser la récupération de ceux-ci, nous proposons à l'agglomération qu'elle travaille à mettre en place un système de collecte à domicile géré par les administrateurs des écocentres. [1]

<u>Proposition 4 :</u> **Faciliter le tri des résidus CRD résidentiels et des encombrants dans les cours de voirie municipales**

Il est selon nous essentiel que les matériaux ramassés par les collectes municipales de gros morceaux soient triés et récupérés par le personnel de la Ville. Le simple fait de trier les résidus de bois pourrait réduire significativement le tonnage de matériaux enfouis par les services municipaux. Les cours de voirie situées à proximité des écocentres pourraient se servir de ces installations pour le transport des matériaux triés.

<u>Proposition 5 :</u> **Installer une campagne publicitaire récurrente pour annoncer l'ouverture des nouveaux écocentres**

Afin de promouvoir les nouveaux services de proximité aux utilisateurs, nous recommandons à l'agglomération de faire des campagnes publicitaires massives lors de l'ouverture des nouveaux écocentres.

Cette promotion devrait être reprise dans les trois années suivant l'implantation des nouveaux sites en raison entre autres du fort taux de mouvance des citoyens de Montréal.

[1] Système réservé à ceux qui ne peuvent se déplacer ou qui n'ont pas accès à un moyen de transport.